

Rentrée 2018 / 2019



Inscriptions aux Services périscolaires

du 16 juillet au 29 août 2018

Les inscriptions aux services périscolaires se font via « le portail famille » sur le logiciel 3DOuest :

⇒ connectez-vous sur :

<https://www.logicielcantine.fr/lovagny>

Vous pouvez compléter et/ou modifier vos informations et intégrer vos justificatifs.

Les justificatifs (assurance, vaccins) devront être scannés et mis en ligne sur le logiciel.

Une assurance responsabilité civile extra-scolaire individuelle accident est obligatoire pour chaque enfant.

Les parents qui n'ont pas la possibilité de scanner les documents devront les déposer en mairie.

De plus, le dossier comprendra l'acceptation dudit règlement, signé et approuvé par les représentants légaux de l'enfant fréquentant les structures municipales.

➔ Tout enfant non inscrit préalablement ne pourra être pris en charge.

Lors de sa séance du 25 juin 2018, le Conseil Municipal a modifié son règlement intérieur pour les services périscolaires (cantine, garderie) applicable à compter de septembre 2018. Merci d'en prendre connaissance dans le règlement consultable sur le logiciel.

Les réservations pour la semaine de la rentrée devront être effectuées sur le logiciel au plus tard :

Pour la Cantine ⇒ Mercredi 29 août avant 22h

Pour la Garderie ⇒ Dimanche 2 septembre avant 22h

Coupon à retourner en Mairie avant le 29 Août 2018

FAMILLE : _____

Je reconnais avoir pris connaissance des modifications du règlement unique des services périscolaires 2018/2019 de la commune de Lovagny, et que l'inscription de mon enfant vaut acceptation du règlement dans sa globalité et engagement à le respecter.

Lovagny, le _____

Signature, précédée de la mention "lu et approuvé"